

INOXYL[®] Acide oxolinique 240 Salmonidés



Date de création : 08-11-2017

Date de mise à jour : 10-08-2020

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Truites.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Affections à germes sensibles à l'acide oxolinique.

Chez les truites :

- Traitement préventif en milieu infecté et curatif des septicémies dues à *Aeromonas salmonicida* et à *Yersinia ruckerii*.

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Voie orale.

Posologie

12 mg d'acide oxolinique par kg de poids vif et par jour pendant 7 jours par voie orale.

Pour un ingéré alimentaire quotidien de 10 g par kg de poids vif, cette posologie correspond à 1 200 ppm dans l'aliment. Pour respecter la posologie pondérale (en mg/kg) et tenir compte des ingérés alimentaires effectifs, le taux d'incorporation peut être augmenté ce qui conduit à une teneur (en ppm) plus importante dans l'aliment.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Acide oxolinique 240 mg

Amidon de maïs QSP 1000 mg

Principes actifs / Molécule

Acide oxolinique

Forme pharmaceutique

Prémélange

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

À ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée au moins 5 ans.

Temps d'attente

Toutes cibles :

Chair de poisson : 6 jours.

Propriétés

Propriétés pharmacodynamiques

L'acide oxolinique a une activité bactéricide. Il agit par inhibition de l'ADN gyrase. Le spectre d'activité de l'acide oxolinique englobe principalement les bactéries Gram négatif.

Propriétés pharmacocinétiques

Après administration orale de la spécialité selon le schéma posologique préconisé, les concentrations plasmatiques en acide oxolinique sont comprises entre 1,20 et 2,30 µg/mL pendant la période de traitement.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue aux quinolones.

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :

Aucune.

Effets indésirables (fréquence et gravité)

Non connus.

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Ce prémélange médicamenteux est destiné à la fabrication d'aliment médicamenteux et ne peut être utilisé en l'état ; le taux d'incorporation du prémélange médicamenteux à l'aliment ne peut être inférieur à 5 kg/tonne.

L'utilisation de quinolones doit reposer sur la réalisation d'antibiogrammes chaque fois que cela est possible, et doit prendre en compte les politiques officielles et locales d'utilisation des antibiotiques.

L'utilisation de la spécialité en dehors des recommandations du RCP peut augmenter la prévalence des bactéries résistantes aux quinolones et peut diminuer l'efficacité du traitement avec d'autres (fluoro)quinolones compte tenu de possibles résistances croisées.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Les personnes présentant une hypersensibilité connue aux quinolones doivent éviter tout contact avec le produit.

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Le port du masque, de lunettes et de gants de protection est recommandé lors de la préparation de l'aliment. Éviter de respirer les poussières et éviter le contact avec la peau et les yeux.

Autres précautions

Aucune.

Utilisation en cas de grossesse et de lactation ou de ponte

Aucun effet embryotoxique, tératogène ou sur la reproduction n'a été observé lors des études menées chez les animaux de laboratoire. L'innocuité de l'acide oxolinique n'a pas été étudiée dans les espèces cibles.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

Non connu.

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

Non connues.

Incompatibilités

Non connues.

Conservation

Durée de conservation

3 ans.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Aucune.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

Laboratoires BIOVE

3 rue de Lorraine

62510 ARQUES

FRANCE

Classification ATC Vet

- QJ01MB05

Laboratoire

Laboratoires Biové S.A.S., membre
d'InoVet

3 rue de Lorraine

62150 ARQUES

Tél : 03.21.98.21.21

Contact : info@inovet.fr

<http://www.inovet.fr>

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/3591656 3/1985

Date de première autorisation

1985-09-02

Présentation et quantité

INOXYL[®] Acide oxolinique 240 Salmonidés Sac de 5 kg

Code GTIN : 03760161602600